



## ADDENDA : LE POINT SUR LE PLAN FINANCIER DU PLAN À MOYEN TERME 2010-2012

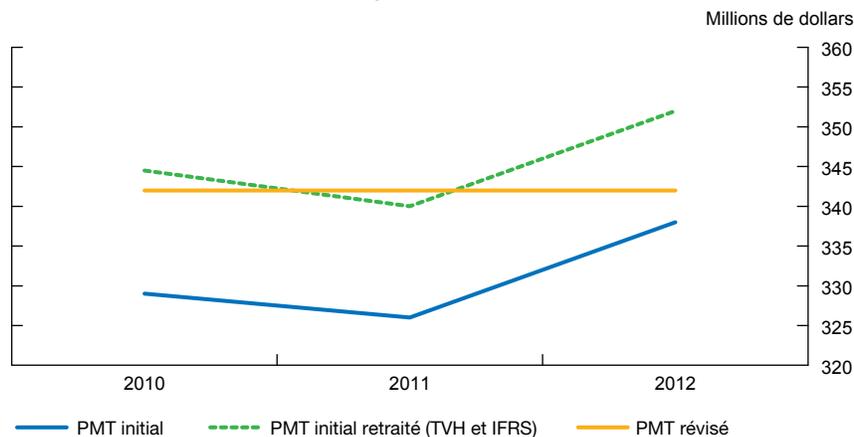
Le Plan à moyen terme de la Banque a été approuvé par le Conseil d'administration en juin 2009. Depuis ce temps, trois facteurs externes importants ont eu une incidence sur le profil financier du Plan :

- l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH), le 1<sup>er</sup> juillet 2010, en Ontario et en Colombie-Britannique;
- l'adoption des Normes internationales d'information financière (normes IFRS);
- les directives publiées par le gouvernement fédéral sur les dépenses d'exploitation pour les deux prochains exercices.

Les deux premiers éléments, soit l'entrée en vigueur de la TVH et l'adoption des IFRS, ont entraîné une augmentation globale des dépenses budgétées. C'est l'adoption des IFRS qui a eu la plus importante incidence sur le Plan à moyen terme, car elle a exigé un changement de la communication des revenus d'exploitation divers. Auparavant, ces revenus (frais perçus) étaient comptabilisés déduction faite des charges d'exploitation connexes. Bien que ce changement soit traité comme une simple modification de la méthode de communication de l'information, il s'est traduit par une augmentation de quelque 10 millions de dollars des profils des « Autres revenus » et des « Charges d'exploitation ». Les autres différences liées à l'adoption des IFRS au chapitre des charges ont découlé des changements apportés à la méthode d'amortissement et à la façon dont sont constatées les charges associées aux avantages sociaux futurs. Les rajustements liés à la TVH et aux IFRS ont pour effet d'augmenter les dépenses budgétées d'environ 14 millions de dollars (voir la ligne pointillée dans le graphique). Le troisième élément influant sur le profil financier du Plan à moyen terme concerne les mesures prises par la Banque pour satisfaire aux directives publiées en mars 2010 par le gouvernement fédéral, lesquelles consistent à plafonner les dépenses d'exploitation aux niveaux de 2010 pour les exercices 2011 et 2012. Conformément à ces directives, la Banque a réduit ses cibles de dépenses énoncées dans le Plan à moyen terme pour 2011 et 2012 à 342 millions de dollars, soit le niveau révisé des dépenses d'exploitation de 2010. En conséquence, les dépenses pour la période d'application du Plan à moyen terme affichent désormais un profil d'évolution stable.

Le graphique suivant illustre l'incidence de ces changements sur le plan financier du Plan à moyen terme de la Banque.

Plan à moyen terme 2010-2012 — Charges d'exploitation



La Banque compte respecter ce profil des dépenses révisé, tout en atteignant les objectifs du Plan à moyen terme, grâce au Programme d'efficacité institutionnelle, qui comporte trois objectifs à long terme : 1) améliorer la prestation des services clés de l'Administration générale; 2) renforcer les partenariats internes; 3) améliorer l'efficacité institutionnelle globale de la Banque.

La Banque demeure fermement résolue à réaliser les trois priorités institutionnelles énoncées dans le Plan à moyen terme : 1) mener des travaux de pointe en matière de recherche et d'analyse des politiques; 2) renforcer la résilience des systèmes et l'infrastructure; 3) attirer, motiver et retenir des employés talentueux. En ce qui concerne le plan financier, la Banque continue de se concentrer sur son obligation de rendre compte de son utilisation des fonds publics et sur l'affectation des ressources aux priorités offrant la plus haute valeur ajoutée.